



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

Procès-verbal no 02 de la législature 2016-2021 de la séance ordinaire du Conseil général de la Commune de Rennaz

du 13 octobre 2016 à 20h00
A « l'arennaz », collège de Rennaz

Présidence : M. Florian Dutoit

Sont présents : A l'appel :
26 membres présents sur 44 conseillères et conseillers

Pour la Municipalité :
M. Charly Monnard, Syndic, Mme Muriel Ferrara, MM. Gérald Dumusc, Fabio Lecci et Pierre-Henri Légeret, Municipaux

Mme Marie-Noëlle Fahrni

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016
4. Admissions - démissions
5. Communications municipales
6. Préavis no 04/2016-2021 : arrêté d'imposition 2017
7. Divers et propositions individuelles

M. Florian Dutoit, Président, ouvre la séance en saluant l'Assemblée, M. Charly Monnard, Syndic, la Municipalité in corpore, Mme Marie-Noëlle Fahrni, boursière et remercie chacun pour sa présence.

Le Président informe l'assemblée que la séance est enregistrée.

1. Appel

La secrétaire fait l'appel : 26 conseillères et conseillers sont présents avec le Président.

Se sont excusés :

Mmes Ruby Bakshi Khurdi, Régine Bernet, Coraline Borloz Mottier, Carine Deladoey, Marielle Girardoz, Laïla Huser, Evelyne Lüthi, Louisa Mange, Corinne Rey, Brigitte Sculati, Sarah Sculati, Silvija Tileva, Suzana Tileva, Odile Trottet, MM. Alexis Gonçalves Ferreira, Benjamin Lobo, Christophe Roumier et Bernard Trottet.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Après l'appel, l'Assemblée se compose de 26 membres avec la Présidente, soit 25 votes à main levée et 26 votes à bulletin secret.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

4. Admissions – démissions

L'Assemblée prend note de la démission de MM. Mattéo Colatruglio et Henri Robert Rollier.

Il y a une nouvelle admission : M. Haxi Hajdari.

Après les démissions et admissions, l'Assemblée se compose de 27 membres avec le Président, soit 26 votes à main levée et 27 votes à bulletin secret.

5. Communications municipales

M. Pierre-Henri Légeret, Municipal

- Rien à signaler.

M. Gérald Dumusc, Municipal

- *Place multisport pour les jeunes :*

Suite à la mise à l'enquête, il n'y a eu aucune opposition et remarque. Ils sont dans l'attente des considérants de la CAMAC (centrale des autorisations de construire) qui concerne la couverture du terrain pour éviter que les ballons arrivent sur l'autoroute.

Mme Muriel Ferrara, Municipale

- *Bilan après 100 jours :*

Mme Muriel Ferrara nous transmet un petit bilan après ses 100 premiers jours dans sa nouvelle fonction au sein de la Municipalité : 68 heures de représentation et cours de formation, 13 séances d'un minimum de 2h30 et 2 à 3h pour viser et signer le courrier.

- *Les Forêts :*

Depuis quelques années, le frêne est victime d'une maladie fongique aiguë : le flétrissement du frêne ou chalarose. Ce champignon originaire du Japon s'est propagé à vive allure dans toute l'Europe en y causant des dégâts considérables. 95% des frênes suisses sont touchés et fragilisés. Le groupement forestier des Agittes va abattre les arbres situés le long des chemins. D'ici la fin de l'année, le Canton va faire une campagne de prévention pour avertir les promeneurs des dangers de ces arbres malades en cas d'intempérie.

L'inauguration de l'Arborétum aura lieu le samedi 29 octobre avec l'organisation d'un apéritif sur place si la météo le permet.

- *Les déchets :*

Un tout-ménage va être distribué prochainement concernant une modification sur le ramassage des déchets verts. Les sacs déposés à côté des containers ne seront plus acceptés. Un bac supplémentaire peut être commandé au prix de CHF 60.-- En effet, il a été constaté qu'un 1/3 des déchets verts n'est pas facturé. Par contre, les branchages ficelés restent autorisés.

Concernant la création d'une nouvelle déchèterie, une idée est en discussion avec Villeneuve et Roche pour la création d'un projet intercommunal.

Les onze containers à verres seront remplacés prochainement par un unique container.

- *Le para-hospitalier :*

La mise à l'enquête du para-hospitalier suit son cours. Les deux oppositions sont actuellement traitées.

➤ *PPA Les Cornettes :*

Le dossier suit son cours. Trois opposants ont déposé un recours auprès du Tribunal Cantonal.

M. Fabio Lecci, Municipal

➤ *Les écoles :*

Le projet avance bien. L'Association intercommunale des parents d'élèves s'est créée, une personne de la Commune a été nommée.

➤ *Animations du village :*

Il remercie et félicite la Commission pour son investissement dans la préparation de la fête d'Halloween qui se déroulera le samedi 29 octobre.

M. Charly Monnard, Syndic

➤ *Administration :*

La Municipalité siège maintenant le lundi soir, au lieu de mardi. Cela permet de traiter le courrier de la semaine complète et d'améliorer le travail administratif en rapport à la séance.

➤ *HRC (Hôpital Riviera Chablais) :*

Deux entreprises travaillent en parallèle sur le chantier pour l'élévation du bâtiment, sous contrôle de la société Steiner et du staff d'HRC. Pour l'instant, les délais sont tenus.

Concernant la gestion des poussières et de l'éclairage de sécurité intensif, la piste du chantier est toujours arrosée et le projecteur reste dirigé en direction du sol.

➤ *Canal de Pra-Riond :*

Le canal est en fonction. Il reste quelques travaux de finition. Le somme de CHF 500'000.— a été remboursée. Il rappelle qu'une aide financière avait été demandée. Un prêt d'un million sans intérêt avait été alloué à la Commune pour les travaux. L'autre moitié sera remboursée à l'échéance du contrat.

Il remercie sincèrement MM. Samuel Branche et Willi Bachmann pour leur engagement pour ces deux ans de travaux. Le résultat financier est réjouissant avec une économie d'un demi-million. Les comptes définitifs seront bien entendu présentés.

➤ *Fusion Villeneuve-Rennaz :*

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre pour discuter du suivi du dossier.

➤ *Plan général d'affectation (PGA) :*

Une rencontre est prévue prochainement avec l'urbaniste pour actualiser ce plan selon les directives cantonales. Il ne sera pas possible de bénéficier d'une subvention sur les coûts, car la condition est caduque.

➤ *Pharma Rennaz SA :*

C'est une fondation d'une pharmacie à Rennaz, dont la Municipalité s'est battu pour avoir le siège social sur la Commune. Elle est composée d'une vingtaine de pharmaciens indépendants.

➤ *Commission d'urbanisme :*

Sur la recommandation du Canton et de l'urbaniste, une commission d'urbaniste va être créée. Elle sera composée de deux membres du Conseil général, un urbaniste, un juriste et un architecte. Comme il n'y a pas de service technique sur la commune, il est important de s'entourer de personnes professionnelles pour accompagner le travail de la Municipalité dans la réalisation de futurs projets.

M. Charly Monnard recommande au Conseil général de nommer des membres qui aient une expérience professionnelle dans le monde du bâtiment.

6. Préavis no 04/2016-2021 : arrêté d'imposition 2017

La lecture des rapports est entendue par l'assemblée, rapporteur M. Vincenzo Santagata. Une copie des rapports a été distribuée par courrier ou par e-mail avant la séance.

M. Charly Monnard explique que la subvention de 40% pour financer les coûts de base de la remise à jour du Plan général d'Affectation (PGA) qui date de 1970 n'est pas acquise.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote du préavis.

Ce préavis est adopté **à main levée à l'unanimité**.

M. Charly Monnard remercie l'Assemblée pour sa confiance.

7. Divers et propositions individuelles

Conseil intercommunal EPUDEHL

En remplacement de M. Henri Robert Rollier est nommé M. Roland Barras.

La commission se compose de :

Délégué : M. Christian Chatelan
Délégué : M. Sébastien Fontannaz
Délégué : M. Roland Barras

Communications au bureau du Conseil général, le Président

Lors de contact par informatique pour les excuses aux séances ou toute communication, il remercie les membres de bien vouloir utiliser l'adresse e-mail du Conseil général, soit à conseil.rennaz@bluewin.ch, et non à l'adresse du greffe.

Les dates des prochaines séances du Conseil général en 2017, le Président

Les dates importantes pour 2017 sont transmises à l'Assemblée :

Séances principales

- Jeudi 22 juin 2017
- Jeudi 26 octobre 2017
- Jeudi 7 décembre 2017

Séances de réserve

Ces séances seront convoquées si des dossiers doivent être traités en dehors des séances principales.

- Jeudi 16 mars 2017
- Jeudi 4 mai 2017
- Jeudi 21 septembre 2017
- Jeudi 15 mars 2018

Sortie de fin d'année législative

- Samedi 3 juin 2017

Problème avec les poubelles au Chemin du Levant, Mme Marika Ashani

Mme Marika Ashani fait lecture d'un courrier concernant les problèmes que les locataires du Chemin du Levant 5, 7, 9, 10 et 11 rencontrent avec l'utilisation abusive de leur molok et le non-respect des tris des déchets. Elle demande à la Municipalité de les aider afin de trouver une solution.

Mme Muriel Ferrara répond que c'est une affaire privée et qu'il faut en discuter avec le propriétaire. Elle les encourage à prendre un avocat ou de demander de l'aide à l'ASLOCA, l'association suisse des locataires.

M. Gérald Dumusc explique que le molok est situé sur le territoire communal, mail il appartient au propriétaire des bâtiments. C'est donc au propriétaire de faire le nécessaire.

Fusion des communes Villeneuve - Rennaz, M. Maurice Borloz

En réponse à M. Maurice Borloz qui demande comment va fonctionner le processus pour ce projet, M. Charly Monnard explique que dans un premier temps il va falloir organiser le travail entre les deux Municipalités. Il souligne que suite aux élections, la sensibilité des nouvelles personnes peuvent être différente. Toutefois, les demandes des deux Conseils (général et communal) doivent être suivies, car ils sont souverains en la matière.

M. Maurice Borloz souligne que c'est plusieurs commissions qui vont siéger pour une période d'au moins 5 ans. Il est donc important que ce travail commence dès début 2017.

Téléthon 2016, M. Yvan Burnier

M. Yvan Burnier rappelle que comme chaque année le groupe JSP du Haut-Lac (les jeunes sapeurs-pompiers) participera à la récolte de fond lors du Téléthon, soit le 2 décembre 2016 au Centre Riviera Coop.

Les drones, Mme Janine Dufour

Mme Janine Dufour demande s'il y a une possibilité d'intervenir auprès des personnes qui utilisent leurs drones sur le secteur de la Commune près du cimetière. M. Pierre-Henri Légeret et M. Charly Monnard sont déjà intervenus et ont invités très cordialement les utilisateurs à aller dans un autre lieu mieux adapté.

M. Florian Dutoit fournit l'information qu'il existe un règlement fédéral qui interdit de voler à proximité des personnes et des habitations.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h50 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Au nom du Conseil Général



Le Président
Florian Dutoit



La Secrétaire
Valérie Teissl

Rennaz, le 1^{er} octobre 2016